

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Le 26 mai 2022 – 9 h 00 à 9 h 30

WebEx

Participants : Mel Norton (président du conseil), Donna McNeill, Lucien Sonier, Jim Stanley, Mike MacMullin, Bert Cyr, Gaëtan Guérette, Tina Soucy et Denny Vautour.

Excusés : Haley Flaro et Tim Petersen.

Membres du personnel présents : David Luther, Monica Mallaley, Josée Pelletier, Laragh Dooley, Perry Cheeks, Carolyn MacDonald et Lisa Walker.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 26 mai 2022 est adopté tel qu'il a été présenté.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
L'ordre du jour de la réunion du conseil du 26 mai 2022 soit adopté tel qu'il a été présenté.

2. Moment de sécurité

Le conseil discute de l'importance d'être prudent dans les zones de construction et de respecter la limite de vitesse.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président du conseil demande aux membres du conseil qui ont des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion, et le cas échéant, de déclarer ces conflits. Aucun conflit n'est déclaré.

4. Rapport annuel 2021 de Travail sécuritaire NB

La directrice générale des Communications donne un aperçu du *Rapport annuel 2021*.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve la version proposée du Rapport annuel 2021.

5. Rapport de gestion sur les états financiers consolidés et résultats d'exploitation 2021

a. États financiers de Travail sécuritaire NB

Le principal agent financier présente les états financiers consolidés et les résultats d'exploitation de Travail sécuritaire NB.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve les états financiers consolidés et les résultats d'exploitation 2021 de Travail sécuritaire NB.

b. *Loi sur l'indemnisation des pompiers*

Le principal agent financier présente les états financiers et les résultats d'exploitation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve les états financiers et les résultats d'exploitation 2021 en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers.

Le président du conseil souhaite la bienvenue au nouveau membre du conseil, Denny Vautour.

Motion d'ajournement à 9 h 30.